

Inauguration du Monument aux Morts



Le Comité d'Erection du Monument aux Morts de la Grande Guerre, lors de la réunion du 6 février 1926 a examiné le projet présenté par Mr Brassart-Mariage architecte à Saint Quentin et devant être exécuté par Mr Thomas Hamel, sculpteur à Paris.

Après examen approfondi du plan et des conditions de prix, le Comité adopte le projet avec certaines observations à respecter.

A la réunion du 8 mars 1926, après délibération le Comité décide à l'unanimité de commander ferme le Monument aux Morts et arrête les listes des victimes à 38 militaires et 3 civils, une inscription étant restée en suspens jusqu'après enquête auprès des demandeurs.

Ceci est une copie du brouillon concernant le programme de l'inauguration du Monument aux Morts et des bâtiments communaux, certains mots étant difficiles à interpréter(...), la Mairie serait reconnaissante d'avoir une copie de l'original de l'affiche, cela est possible car elle détient dans ses archives celle de certaines communes voisines comme vous pourrez le constater à la suite dans cette rubrique .

Commune de Gouy

Dimanche 26 septembre 1926

Inauguration du Monument aux enfants de Gouy, morts pour la France et des Bâtiments Communaux.

Sous la Présidence d'honneur de Mr le Préfet de l'Aisne et sous la Présidence de Mr le Sous Préfet de Saint Quentin, de Mr le Bourgmestre d'Anvers de Mr l'Echevin, des Sénateurs Belges, de Mr le Secrétaire communal, de Mmes, Mrs les Sénateurs, Députés, Conseiller général, ..., et Maires de la région.

Avec le concours des Sociétés d'Anciens Combattants, de Mutilés, de Musique, de Sapeurs Pompiers, de Gymnastique de Gouy et des environs.

Programme

Samedi 25 septembre :

A 20 heures : réunion du Conseil Municipal et des Sociétés locales à la Mairie, visite au Monument, exécution des Chœurs par la société de Gymnastique et les enfants des écoles- Appel des Morts, défilé devant le Monument-Veillée des Morts.

Dimanche 26 septembre :

A 9h 1/2 : Messe solennelle à la mémoire des Enfants de la Commune morts pour la France.
A l'issue de la Messe : Bénédiction du Monument.

A 11h 1/2 : Réception des personnalités officielles, de Mr le Bourgmestre d'Anvers et de ses Adjoints.

Inauguration de la Mairie et des Ecoles.

A 12h : Vin d'honneur avec les Sociétés locales.
Banquet par souscription à l'école des Filles.

Prix.....francs.

Les adhésions doivent être remises pour les .. sept.

De 1h à 2h 1/2 : réception des Sociétés à la Mairie ; vin d'honneur

A 2h 3/4 :
rassemblement des Sociétés, rue du Moulin

A 3h :
défilé des Sociétés

Itinéraire :

Rues : du Moulin, de la Prairie, de la Gare, de Gouy la Ville, du Géant, du Pot d'Étain, Grand'Rue, de la Mairie et d'Anvers.

A 3h 1/2 :
Inauguration du Monument

Exécution de la Marseillaise par toutes les sociétés de Musique, sous la direction de Mr Lemaire, chef de Musique de Villers Outréaux et de *la Branbancomme*, de l'hymne national anglais par la société de Musique de Villers Outréaux.

Chœur

Par la Société de Gymnastique et les enfants des Ecoles

Remise du Monument à la Municipalité par Mr le Président des Anciens Combattants de Gouy

Appel des Morts

Un des discours officiels :

Discours de Mr Charles Legrand, Maire de Gouy

Mesdames, Messieurs,

C'est le cœur étreint par une patriotique émotion que je prends en ce moment la parole à l'occasion de l'inauguration de ce monument élevé à la mémoire des glorieux enfants de Gouy tombés pour la défense de la France.

Il est l'œuvre de Messieurs Brassart-Mariage et Thomas Hamel, à qui nous adressons nos bien vives félicitations pour le bon goût qui a présidé à son exécution. Que Mr. Delage, entrepreneur des Bâtiments communaux reçoive aussi nos remerciements pour la part qu'il y a prise également.

A tous les membres du Comité d'érection, aux généreux souscripteurs, à la Municipalité, à la Population, aux Personnalités officielles et aux sociétés qui ont bien voulu nous apporter leur concours ou leur présence, nous présentons notre plus cordial merci.

Les héros dont nous honorons aujourd'hui la mémoire se sont donnés sans hésitation et tout entiers pour défendre la Patrie injustement attaquée.

Ils ont fait leur devoir, tout leur devoir. On leur avait dit : il faut tenir ! et ils ont tenu. On leur avait dit aussi ils ne doivent pas passer ! et ils n'ont pas passé. Eux avaient dit : on les aura ! et ils les ont eus !

Ce qu'ils ont souffert durant les 51 mois qu'a duré la plus terrible des guerres est inimaginable.

Vieillards, qui m'écoutez, vous dont les fils, espoirs de vos vieux jours sont tombés dans la bataille ; épouses qui n'avez point vu revenir les êtres chers à votre amour ; enfants qui n'aurez plus les doux baisers de votre père, souvenez-vous de ce jour mémorable et comprenez tout ce qu'il y a d'héroïsme et de gloire à verser son sang pour la Patrie, à empêcher qu'elle ne soit asservie en rejetant hors frontières ses envahisseurs.

C'est ce qu'ont fait sans haine, sans colère, les enfants de Gouy dont les noms figurent sur cette pierre.

Nous leur devons de vivre aujourd'hui libres et fiers. Nous leur devons d'avoir pu reprendre possession de notre cher village et d'y refaire notre foyer.

Gloire leur soit rendue !

Frères d'armes tombés au cours de la longue guerre sur tous les points du front, vos anciens camarades ne vous oublient pas. Ils prennent ici l'engagement d'être toujours dignes de votre héroïque sacrifice, de garder votre souvenir profondément gravé dans leurs cœurs, de rester forts par leur union et de travailler dans la concorde à la prospérité et à la grandeur de la France, notre patrie bien aimée,

A 4h ½ : Place d'Anvers, exercices d'ensemble par les Gymnastes de Beaufort et Gouy

Concerts

A 4h ½ : Place de la Gare ; Musique d'Hargicourt
Place d'Anvers ; Musique de Villers Outréaux
Place de la Mairie ; Musique de Bearevoir
Rue de l'Eglise ; Musique d'Honnecourt
Grand'Rue ; Musique d'Estrées

A 7h ½ : distribution des Primes aux Sociétés de Musique, de Pompiers, de Gymnastique

